

GT Evolution de la méthode

Revue des propositions à l'issue des séances de travail du semestre 1

Le GT Evolution de la méthode s'inscrit dans une démarche de mise à jour de la méthode Bilan Carbone®. L'ABC, accompagnée de ses membres poursuit ses réflexions pour engager un nombre toujours plus grand d'organisations vers la transition bas carbone. L'objectif de la mise à jour est de proposer des améliorations et des recommandations stratégiques pour l'évolution de la méthode Bilan Carbone® dans un écosystème changeant. Trois sous-groupes de travail ont été mobilisés de février 2022 à juin 2022 afin de renforcer la *méthode générale (sous-groupe 1)*, introduire le *Bilan Carbone® d'un produit (sous-groupe 2)* et développer une procédure de *vérification du Bilan Carbone® (sous-groupe 3)* pour répondre aux nouveaux besoins des utilisateurs et autres acteurs de l'écosystème amenés à utiliser/consulter les bilans carbone réalisés par les organisations.

Les propositions figurant dans la présente note sont le fruit des réflexions de l'ABC et s'inspirent des travaux menés au sein du GT, lors du **semestre 1**. Il s'agit d'un point d'étape important qui permet de clôturer l'animation des GT du semestre 1 et de condenser les propositions effectuées. Les mêmes étapes seront respectées pour le GT du semestre 2. S'ensuivra l'introduction d'une phase de travail interne à l'ABC pour rédiger la méthode, qui sera ensuite de nouveau confrontée et débattue en GT.

Un aspect pédagogique sera développé lors de la rédaction de la méthode et une attention particulière sera apportée au format du contenu (ce sujet a été abordé de manière transversale dans les différents sous-groupes).

Les membres du GT ont été invités à réagir sur ces propositions. Les réactions (note moyenne accordée par chaque votant, 1 étant un désaccord, 6 un total soutien) sont affichées dans cette synthèse, pour afficher la tendance de validation – ou d'invalidation – de ces propositions. Durant les prochains mois, les travaux d'écriture de la méthode se feront sur la base de ces propositions. Concernant celles qui n'auraient pas fait consensus, une réflexion plus approfondie et des propositions d'améliorations corrigeront le tir.

Organisation du document :

- 1) Propositions du sous-groupe Méthode Générale
- 2) Propositions du sous-groupe Bilan Carbone® périmètre Produit
- 3) Propositions du sous-groupe Vérification
- Remerciements

1- Sous-groupe méthode générale

L'objectif est d'intégrer les évolutions en termes de normes, d'approche de la comptabilité carbone, de vocabulaire ainsi que de nouveaux points techniques. L'enjeu principal est toujours de renforcer le passage à l'action à différentes échelles mais aussi à différent niveau de maturité. Le cœur de la méthode ne va pas changer mais les apports et les recommandations qui seront apportés auront une plus-value pour les utilisateurs (meilleure compréhension des principes pour dépasser l'aspect reporting, progression dans la mise en œuvre de la démarche, gestion des incertitudes, etc.).

Deux séances de travail ont eu lieu les 07 avril et 06 juin 2022.

Propositions :

1.A - Renforcer l'adaptation de la méthode au niveau de maturité des organisations

- 1.A - Définir 3 niveaux de profil (débutant, intermédiaire et avancé) pour différencier les niveaux de maturité des organisations et avoir une progression d'une étape à l'autre au fur et à mesure de l'itération de la démarche. Des critères permettront d'identifier chaque niveau pour aider l'organisation à se situer en fonction de ses compétences/objectifs (vision 2030/2040/2050).
 - ❓ Se pose néanmoins plusieurs questions : faut-il une déclinaison de l'outil par profil ? Faut-il adapter la sémantique avec une terminologie du Bilan Carbone® par profil ou par maturité (notamment pour la communication) ?
 - ★ Tendance des notes : 3,4/6 : avis mitigé, notamment lié à l'introduction par cette proposition du risque d'un Bilan Carbone® à plusieurs vitesses. Cette proposition devra être retravaillée. Plusieurs pistes : réserver la réalisation d'un bilan « débutant » uniquement lors d'un premier bilan. Ou qualifier le degré de qualité du résultat (plutôt que du profil de l'organisation) en ventilant « bilan macro, classique, ou avancé » (avec par exemple un % d'utilisation de ratio monétaire). Ces propositions ne sont pas contradictoires : une organisation non débutante peut réaliser un bilan « débutant » ou « macro » mais cela restera un bilan de niveau 1.

1.B - Approfondir les liens entre le bilan et les scénarios de réduction

- 1.B - Dans les objectifs du Bilan Carbone® introduire la traduction des objectifs nationaux et sectoriels au sein des plans de transition. Introduire également des éléments de contexte européen et international, pour favoriser l'utilisation de la méthode hors France (la méthode fera le pont pour cela vers les ressources adéquates : scénarios de décarbonation internationaux ACT, AIE, ...) en précisant les limites. Les organisations sont souvent à la recherche de référence pour calculer leurs objectifs de manière cohérente, ainsi que définir leurs trajectoires de réduction (vision 2030 à 2050). L'approche est initiée à travers l'onglet ratio mais elle mérite d'être plus développée dans la méthode. Le GT du semestre 2 sur les plans de transition approfondira plus particulièrement cette question.
 - ★ Tendance des notes : 5,5/6 : avis très favorable

1.C - Mettre en place un suivi du bilan basé sur la significativité

- 1.C.1 - Définir une fréquence et une échelle selon le type d'organisation : le suivi du bilan permet aussi d'évaluer les actions au fur et à mesure de leur mise en place. Avec la significativité, certains postes seront plus suivis que d'autres. Les actions rapides/immédiates sont rarement sur les postes significatifs mais demandent quand même un suivi. On peut classer la priorité du suivi sur les postes significatifs, les postes concernés par le plan de transition et les postes « à risque ».

Ce suivi ne remplace pas le suivi du plan de transition qui se fait à une fréquence plus régulière, et sur la base d'autres indicateurs (de mise en œuvre, de suivi, de performance) par action (qui sera discuté dans le GT du semestre 2 sur les plans de transition).

❓ La fréquence reste à définir : pour les grands groupes : suivi annuel, pour les PME/ETI : tous les 2/3 ans.

❓ Une nouvelle terminologie devrait être développée pour qualifier les bilans partiels faits pour suivre certaines actions / certains postes significatifs.

★ Tendance des notes : 4,1/6 avis favorable. Des doutes sont néanmoins émis sur la fréquence : non pertinence d'un suivi non annualisé (garder la dynamique de suivi du plan d'actions et les compétences carbone internes à l'entreprise, gain d'efficacité en année 2). Ce Bilan « basé sur les émissions significatives » pourrait justement se faire tous les ans, et le Bilan Carbone® complet tous les 2/3 ans.

- 1.C.2 - Des réflexions ont été proposées sur le développement de l'automatisation des données : c'est un atout (se concentrer sur l'analyse plus que sur la collecte, faire des suivis annuels, valoriser les actions en place, encourager à continuer, etc.)

❓ Il faut en revanche mettre en garde sur l'automatisation via les données financières : il y a un risque de perdre le sens de la démarche et de s'éloigner de la réalité physique avec un focus uniquement monétaire. L'usage des données financières devra être fortement encadré dans la méthode. Evoquer explicitement les dépenses que l'on s'autorise à convertir en émissions.

★ Tendance des notes : 3,4/6 avis mitigé, notamment lié au débat sur les données financières. Plusieurs propositions d'encadrement : soit par postes, soit par incertitude. Par exemple : aucune donnée financière en dehors des émissions non significatives et des achats de service ou petites fournitures ; ou alors restreindre leur usage à 10% ou 20% des émissions totales ; ou alors uniquement pour un Bilan de niveau 1, en relation avec la proposition 1.A. Préciser les cas où cette méthode se révèle nécessaire : achats de services, prestations de service, complémentarité de l'approche monétaire quand l'approche physique ne permet de couvrir qu'une partie des émissions des fournisseurs. Pour y répondre, proposer une BDD de FE plus large, plus complète et plus à jour que la Base Carbone® ADEME.

- 1.C.3 – Dans le cadre de la réglementation (obligation de tenir compte des émissions scope 3 significatives), fournir une aide méthodologique à la détermination de la significativité (selon les différents critères qui définissent la significativité). Il s'agit de qualifier et/ou quantifier rapidement les différentes émissions du scope 3 avant la recherche des données, afin de focaliser le travail de collecte plus précis sur les (seules) émissions significatives.

★ Tendance des notes : non noté, proposition ajoutée suite aux retours du GT.

1.D - Renforcer la compréhension des principes de la comptabilité carbone

- 1.D.1 - Expliquer l’articulation du Bilan Carbone® et des autres méthodologies pour la partie stratégie (ACT®), la définition d’une trajectoire de réduction (SBTi), la notion de contribution à la neutralité (séquestration avec ALDO pour les territoires, lien avec NZI pour le pilotage global), Quanti GES pour avoir un regard sur les autres aspects environnementaux. Aujourd’hui il existe de multiples déclinaisons du Bilan Carbone® (Bilan Carbone Campus, Bilan Carbone sectoriel, etc.) qui sont plutôt des adaptations sectorielles mais qui n’ont pas vocation à proposer de nouvelles méthodologies.
 - ★ Tendance des notes : 4,8/6 : avis favorable

- 1.D.2 - Ajouter un comparatif Bilan Carbone® - autres méthodes pour montrer les spécificités de la méthode Bilan Carbone® mais aussi les adéquations pour répondre à d’autres exigences : comparaison OEF/Bilan Carbone®, GHG Protocol/Bilan Carbone®, Bilan GES réglementaire/Bilan Carbone®, etc.
 - ★ Tendance des notes : 4,3/6 : avis favorable avec quelques précisions sur le besoin (en plus des explications sur le résultat) d’éléments et d’explications sur les usages : discrétiser en fonction de la maturité/taille de l’entreprise : plutôt BEGES-R/BC® pour les TPE/PME, GHG/BC® pour une posture plus internationale, etc. Le GT du semestre 2 sur la sensibilisation approfondira plus particulièrement cette question.

- 1.D.3 - Ajouter dans la méthode des recommandations/conseils pour éclairer les utilisateurs sur le choix des facteurs d’émission (FE) quand plusieurs FE sont disponibles pour une source d’émission donnée.
 - ★ Tendance des notes : 5,3/6 : avis très favorable

- 1.D.4 - Incertitudes : présenter les incertitudes de la manière la plus simple et compréhensible possible de manière à être tourné vers l’action. Une appréciation de l’incertitude par des éléments qualitatifs (faire la distinction entre la donnée d’activité, le FE et le résultat global) est à expérimenter. Fournir également des explications sur les FE de la Base Carbone®, qui peuvent avoir des incertitudes de 100% peu compréhensible car fonction de la loi de probabilité utilisée (loi normale ou loi logarithmique)
 - ★ Tendance des notes : 5/6 : avis très favorable, avec une autre proposition complémentaire de combiner toutes les incertitudes ensemble pour pouvoir présenter – par exemple – « On est sûr à 80% que le Bilan Carbone® est compris entre [tant et tant] ».

- 1.D.5 - Aujourd’hui la notion de risque est surtout liée à l’analyse des résultats du bilan. Il serait intéressant de proposer cette analyse en amont de la démarche pour relier le bilan (périmètre, données, etc.) à la chaîne de valeur et en faire une démarche stratégique et pas seulement technique. Faire le lien avec la double matérialité (mesurer l’impact d’une organisation sur l’environnement, et l’incidence de la dégradation de l’environnement sur cette même organisation) en lien avec le CSRD et l’EFRAG.
 - ★ Tendance des notes : 4,8/6 : avis favorable
 - ⊙ Point de vigilance à traiter pour clarifier la matérialité pour le critère GES. Même si un DPEF n’est pas concerné car leur activité est peu émettrice au regard des autres secteurs de l’économie, toute entreprise, peut, à son niveau, contribuer à la décarbonation avec son plan de transition.

- 1.D.6 - Consolider les éléments méthodologiques liés aux investissements, au numérique, au changement d'affectation des sols et à la foresterie : préciser la méthode Bilan Carbone® sur ces points et orienter vers des sources spécialisées.
★ Tendance des notes : 5,4/6 : avis très favorable en précisant que l'ABC peut pour cela se rapprocher d'experts thématiques compétents.
- 1.D.7 - Rappeler dans les premières pages de la méthode que le Bilan Carbone® n'est ni une mesure ni rigoureusement scientifique (mais "Science-based") quand on parle des incertitudes. C'est une évaluation pour réduire les émissions de GES.
★ Tendance des notes : non noté, proposition ajoutée par suite des retours du GT.

1.E - Assurer la compatibilité avec la méthode réglementaire version 5 (juillet 2022)

- 1.E.1 - Reprendre la sémantique traduisant l'évolution du Bilan GES en tant qu'outil de pilotage interne (inventaire complet, commentaire analytique des résultats, comparaison des bilans, etc.)
★ Tendance des notes : 4,4/6 : avis favorable
- 1.E.2 - Identifier les éléments cohérents avec la philosophie Bilan Carbone®. Le Bilan Carbone® doit permettre une cohérence exacte avec ce qui est demandé par la réglementation. Identifier « ce qui va plus loin » que la réglementation et les justifier.
★ Tendance des notes : 4,5/6 : avis favorable avec des propositions pour insister sur le besoin de cohérence

1.F - Assurer la compatibilité avec l'ISO 14064-1:2018

- 1.F.1 - Remettre à jour le vocabulaire
★ Tendance des notes : 4,9/6 : avis favorable
- 1.F.2 - Renforcer la notion de significativité déjà présente dans le Bilan Carbone®v8.
★ Tendance des notes : 5,5/6 : avis très favorable

1G - Considérations sur les outils

- 1.G.1 - Développer une vision énergie consolidée (surtout pour les collectivités) via une extraction, et une vision consommation de matière.
★ Tendance des notes : 4,2/6 : avis favorable
- 1.G.2 - Apporter plus de détails dans les tableurs d'agrégation (multisites) et simplifier les unités très peu utilisées dans l'outil.
★ Tendance des notes : 3,9/6 : avis mitigé
- 1.G.3 - Ajouter des FE provenant des guides sectoriels, de la base de données Clim'Foot et d'autres sources que la Base Carbone®.
★ Tendance des notes : 5,3/6 : avis très favorable
- 1.G.4 - Outils tiers : ajouter le référentiel de mise en conformité d'outils en annexe de la méthode Bilan Carbone® pour assurer la transparence de la démarche de mise en conformité auprès des utilisateurs.
★ Tendance des notes : 4,7/6 : avis favorable

1H – Favoriser la montée en compétences continues des utilisateurs de la méthode

- Envisager une formation de « mise à niveau », pour tous les membres de l'ABC pour s'assurer de la prise en considération de l'ensemble des évolutions méthodologiques. S'assurer ainsi d'un gage de qualité supplémentaire pour répondre aux questions et éviter les erreurs d'interprétations potentielles. Le format sera à rediscuter : est-elle à rendre "obligatoire", auprès de quelle adhérent ou licencié (utilisation ou exploitation), sera-t-elle gratuite, payante, ou incluse dans le renouvellement de l'adhésion ?
- ★ Tendance des notes : non noté, proposition ajoutée suite aux retours du GT.

2- Sous-groupe bilan carbone produit

La vision du Bilan Carbone n'est plus uniquement centrée sur la comptabilité carbone des organisations, en intégrant les échelles individuelles, territoriales voire produit. L'objectif de ce sous-groupe est d'identifier les spécificités du périmètre produit pour identifier l'usage d'un bilan carbone produit, les liens avec l'affichage environnemental et le développement d'outils basés sur une approche produit. Certains utilisateurs utilisent déjà les outils Bilan Carbone® pour réaliser des bilans produits. L'un des enjeux est de présenter le périmètre produit dans le cadre d'une démarche de transition sans pour autant développer un outil spécifique dans l'immédiat.

Les séances de travail de ce sous-groupe ont eu lieu les 14 avril et 19 mai 2022.

Propositions :

2.A - Définir la place de l'empreinte carbone du produit dans une démarche Bilan Carbone®

- 2.A.1 – Clarifier les différentes méthodes d'empreinte produit et la place du Bilan Carbone®, par ordre décroissant d'incertitude :
 - ACV monocritère carbone complète / norme ISO par produit
 - ACV monocritère carbone semi-spécifiques par produit
 - ACV monocritère carbone semi-spécifiques par produit représentatif de chaque famille de produits, puis extrapolation (physique ou monétaire) à toute la famille de produits
 - Données génériques physiques (e.g jean en coton de la base carbone de l'ADEME) ou semi-spécifiques monétaires issues de modèles EEIO (e.g EXIOBASE)
- ⊙ Rappeler la compatibilité, les écarts éventuels, avec la référence ISO 14067, utilisée pour la réglementation du droit de la consommation et pour la publicité (Décret n° 2022-539 du 13 avril 2022) qui expose à un risque d'allégation mensongère s'il y a une communication non conforme : <https://www.iso.org/fr/standard/71206.html>
- ★ Tendance des notes : non noté, proposition ajoutée suite aux retours du GT.
- 2.A.2 - Le calcul de l'empreinte d'un produit présente des avantages intéressants en termes de passage à l'action car on touche rapidement à l'éco-conception, la valorisation de matière recyclée, etc. La mise en place d'actions de ce type permet des « gains » à l'échelle de l'organisation, ce qui pourrait être intégré à une fiche action spécifique du plan de transition du Bilan Carbone® organisation.
- ★ Tendance des notes : 5,1/6 : avis très favorable

- 2.A.3 - En termes de stratégie de transition, l’empreinte carbone d’un produit permet de comparer des produits répondant à la même finalité pour voir lequel est le plus vertueux, d’entamer une démarche d’amélioration d’un produit, d’anticiper la conception d’un produit qui n’existe pas encore. Le lien avec les stratégies de transition (comme ACT-S) sera évoqué : en termes d’indicateur de trajectoire d’intensité carbone d’une activité, le Bilan Carbone® du périmètre produit est pertinent : outil intéressant pour les réflexions à long-terme, d’évolution du business model.
★ Tendance des notes : 4,6/6 : avis favorable
- 2.A.4 - La méthode Bilan Carbone® pourra faire référence aux ACV publiques de l’ADEME pour les textiles, les meubles et l’électronique. Ces données peuvent compléter les émissions indirectes d’une organisation pour identifier à quel niveau de la chaîne d’approvisionnement se trouvent les émissions significatives.
★ Tendance des notes : 4,7/6 : avis favorable
- 2.A.5 – Le périmètre produit peut alimenter le périmètre organisation. Pour des cas simples (organisation avec mono-produit ou 2-3 références proches) l’empreinte carbone de ce produit pourra être utilisée comme point de départ à un premier Bilan Carbone® de l’organisation, notamment en fournissant un premier lot de données d’activités significatives. Dans une logique plus poussée, l’empreinte carbone de l’ensemble des références du catalogue de produits peut également alimenter directement le Bilan Carbone® organisation.
★ Tendance des notes : 3,4/6 : avis mitigé
- 2.A.6 – Réciproquement à la proposition 2.A.5, le périmètre organisation peut alimenter le périmètre produit. Dès le premier Bilan Carbone® organisation, les données collectées pour le BC pourront être utilisées dans le cadre d’ACV semi-spécifique (basée sur des données secondaires ou générique). L’organisation pourra se lancer ainsi dans une analyse simplifiée de ses produits, et avoir des détails à chaque étape (en plus de la vision macroscopique).
★ Tendance des notes : 4,7/6 : avis favorable

2.B - Mettre à jour le référentiel de mise en conformité d’outils de comptabilité carbone traitant de produits spécifiques (ex, un outil d’empreinte GES d’un bloc CVC)

- 2.B - La mise en conformité d’outils de comptabilité carbone couvre désormais plusieurs types d’outils, y compris des outils de calcul à l’échelle d’un produit. Les critères et la notation sont adaptés à cette cible : des outils labellisés “BC Certified” pourront permettre de fournir des données d’empreinte carbone dans le cadre d’un Bilan Carbone® Organisation...
★ Tendance des notes : 4,3/6 : avis favorable

2.C - Besoins des utilisateurs

- 2.C.1 - Certains produits n'ont pas de facteurs d'émission (FE) spécifiques et les utilisateurs ont besoin de redécomposer des facteurs d'émission existants pour avoir les facteurs d'émission de sous-produit. La recherche de FE reste une difficulté assez importante dès lors que le produit est complexe : la méthode BC pourra intégrer la question de FE "redécomposés" de sous-produit, permettant de recomposer le FE d'un produit par approximation ou similarité.
 - Rappeler les PCR (Product Category Rules) de l'ADEME : (règles d'allocation, éléments spécifiques à un secteur d'activité donné, par exemple pour le numérique, comme les services numériques)
 - Rappeler les règles concernant les PEF (Product Environmental Footprint)
- ★ Tendances des notes : 5,1/6 : avis très favorable
- 2.C.2 – Achats de service : Pour des facteurs d'émission d'un service par exemple, la méthode priorisera l'utilisation du Bilan Carbone® organisation du prestataire – lorsqu'il existe - pour construire un facteur d'émission en kgCO2e / k€ dépensés avec ce prestataire, et ne pas recourir au ratio monétaire ADEME (valable si homogénéité de l'activité de l'organisation).
 - ★ Tendances des notes : 5,0/6 : avis très favorable
- 2.C.3 – Produits vendus : Proposer une méthode de calcul relative à l'usage des services vendus par l'organisation. L'utilisation des produits vendus concerne essentiellement les biens matériels pour lesquels on comptabilise la production d'énergie et de matière consommée. Pour estimer les émissions liées aux services vendus, une approche basée sur l'impact chez le client final peut être adoptée en utilisant l'intensité carbone du produit final.
 - ★ Tendances des notes : 4,3/6 : avis favorable
 - 🔍 De multiples cas différents. Exemple d'une entreprise de publicité qui inclura l'intensité carbone du bien pour lequel elle fait la publicité. Quelle considération si le bien en question est très faiblement carboné (ex : une chaise), ou que c'est un autre service.

3- Sous-groupe vérification

L'objectif est de renforcer les principes de la démarche Bilan Carbone® pour fournir aux utilisateurs l'ensemble des éléments nécessaires à l'obtention d'un bilan carbone conforme à la méthode. Des acteurs externes peuvent aussi être impliqués dans l'aspect vérification d'où l'idée de construire une grille de lecture adaptée au processus de vérification en définissant des critères et des indicateurs. Au-delà de l'aspect technique, la vérification permettra aussi de mobiliser de nouveaux acteurs tels que les experts-comptables, et de faire le pont avec le champ de la comptabilité intégrée. L'idée c'est de consolider le minimum requis pour être confiant dans le bilan réalisé.

Si la vérification et la validation d'un Bilan Carbone® est importante et attendue, la méthode rappelle que la pertinence du Bilan Carbone réside plus dans la qualité d'un plan de transition (permettant d'avancer de manière notable dans la décarbonation) que dans la qualité d'un résultat vérifié/validé. Un plan d'action qui s'intéresse aux grands postes d'émission constitue une réelle valeur ajoutée même si par exemple le bilan n'a pas intégré certaines émissions. **Le plan de transition reste le but premier de l'exercice, et il s'agira d'ailleurs d'un attendu à vérifier/valider** (en lien avec le sous-groupe Plan de transition dans le GT du semestre 2).

Une seule séance de travail a eu lieu le 04 avril 2022 (la dernière séance n'a pas pu avoir lieu pour cause d'absence de l'animatrice).

Propositions :

3.A - De nouvelles exigences concernant la qualité du bilan

- 3.A.1 - Distinguer les deux processus à partir de la norme ISO 14064-3 : 2019 : <https://www.iso.org/fr/standard/66455.html>. En complément, la méthode de vérification est ISO 14065 et la compétence attendue des vérificateurs est ISO 14066 :
 - **L'aspect vérification** qui porte sur la conformité à la méthode (les étapes ont-elles été bien suivies ? Y a-t-il une documentation qui l'atteste ?). Il s'agit de déterminer si la déclaration est matériellement correcte et conforme aux critères
 - **L'aspect validation** qui concerne les résultats, les données, les hypothèses, etc. (le profil d'émissions est-il fiable ? le bilan prend en compte les émissions significatives ? le plan de transition est en mesure de faire réduire les émissions ?).
- ★ Tendances des notes : 5,3/6 : avis très favorable
- ⊕ La question se pose de pouvoir permettre la réalisation de l'un décorrélé de l'autre. Peut-être faut-il évaluer (pour les volontaires) les deux processus. Une communication/Une utilisation d'un bilan validé mais non vérifié n'a que peu de sens, et réciproquement.
- 3.A.2 – La vérification ou la validation ne sera pas une obligation. Il s'agit d'un cadre méthodologique pour certains besoins volontaires de Bilan Carbone® vérifié ou validé.
- 3.A.3 – Répondre aux besoins : avec la vérification du bilan, on vise à qualifier l'intérêt du Bilan Carbone® pour d'autres démarches, telles que ACT® ou Science Based Targets. Le référentiel de vérification - issue de ces travaux - pourra être utilisé en interne pour améliorer sa propre démarche Bilan Carbone® (avant de lancer un "audit externe").
- ★ Tendances des notes : 5/6 : avis très favorable
- 3.A.4 - Ajouter l'engagement et les messages passés lors de la démarche Bilan Carbone® au contenu "à vérifier" - par exemple sensibilisation au démarrage de la démarche - puis lors de l'étape de définition des objectifs (éviter des proclamations de neutralité carbone par exemple). ⇒ Cf référentiel de mise en conformité d'outils.
- ★ Tendances des notes : 4,5/6 : avis favorable
- 3.A.5 – La méthode de vérification suivra les évolutions réglementaires et les besoins émergents de la vérification (exemple de l'EFRAG et de la CRSD pour le reporting extra-financier)
- ★ Tendances des notes : non noté, proposition ajoutée par suite des retours du GT.
- 3.A.6 – La sémantique sera essentielle afin d'apporter une clarté dans la communication. La méthode visera à simplifier autant que possible l'articulation de la sémantique du Bilan Carbone® validé, du Bilan Carbone® vérifié, avec :
 - Le Bilan Carbone® de niveau 1, 2, 3 introduit par le GT Méthode Générale (proposition 1.A)
 - Le « Bilan Carbone® Conforme » introduit par le référentiel de mise en conformité d'outils (celui-ci indique que l'outil permet de fournir des résultats conformes à la méthode, mais rien n'indique qu'il a été correctement utilisé – il ne remplace donc pas une vérification/validation du résultat).
- ⊕ Choix sémantique à faire entre les termes vérification et/ou revue qualité, mais il est vrai qu'une vérification bilan carbone® pour des bilans carbone® est possible.

3.B - S'assurer des compétences des acteurs de la vérification/validation

- 3.B.1 - Qui accomplira cette vérification/validation ? La méthode Bilan Carbone® doit intégrer ces deux nouveaux process :
 - Vérification : Les acteurs qui travaillent déjà dans la vérification financière et comptable seront à mobiliser sur ces enjeux, à travers des formations spécifiques.
 - Validation : La validation d'un Bilan Carbone® nécessite un regard critique sur les résultats de celui-ci (quantité de GES, actions mises en œuvre, objectifs et trajectoire de réduction, pertinence, etc.) et devra être accomplie par les experts en comptabilité carbone.
- ★ Tendances des notes : 5/6 : avis très favorable
- 🔍 Certains acteurs de la vérification ou certification peuvent également être compétents sur la validation en plus des experts carbone : exemple des marchés de vérification pour les PNAQ (Plan National d'Allocation des Quotas) qui sont obligés de vérifier les déclarations annuelles faites dans ce cadre.
- 3.B.2 - Créer un comité interne à l'ABC. Proposition de constituer un comité de revue critique au sein de l'ABC. Les membres seront choisis selon leur expertise sur la méthode et leur expérience. La norme ISO 14063-3 : 2019 peut être une base pour identifier les exigences nécessaires pour réaliser la vérification/validation. Le comité ne travaillera que sur sollicitation des organisations ayant réalisé un Bilan Carbone®.
- ★ Tendances des notes : 4,9/6 : avis favorable

3.C - Résultats de l'évaluation (vérification et/ou validation)

- 3.C.1 - Définir la méthodologie et le mode opératoire d'une vérification/validation
 - 🔍 A défaut d'une deuxième séance de travail, le processus n'a pu être discuté en GT. Plusieurs pistes sont évoquées, et feront l'objet d'une réflexion plus approfondie lors de l'écriture de la méthode. Pour la validation, en lien avec la proposition 1.D.4, sur le calcul d'incertitudes, il pourrait s'agir de corrélérer la validation d'un bilan au franchissement d'un seuil minimum d'incertitude (qualitatif ou quantitatif). Autre piste, fournir des fourchettes de validité : exemple 100-150 kgCO₂/k€ de CA pour les services, et de plus en plus haut vers 800-1000 kgCO₂/k€ de CA pour les activités très carbonées. Cela permet un premier contrôle pour voir si une carrière d'extraction de pierres qui finit avec un ratio d'une entreprise de service.
 - ★ Tendances des notes : non noté, proposition ajoutée par suite des retours du GT.
- 3.C.2 - Mettre en place 2 niveaux de validation :
 - 1 niveau simple et rapide, potentiellement en auto-validation
 - 1 niveau plus approfondi qui pourrait être proposé par un bureau d'études (membre du comité interne à l'ABC) type audit avec un niveau de reconnaissance.
- ★ Tendances des notes : 4,5/6 : avis favorable

- 3.C.3 - Quel résultat de l'évaluation (vérification et/ou validation) ?
 - un niveau d'assurance / degré de confiance attribué au Bilan
 - une note
 - un avis qualitatif / une appréciation accessible à tous (à celui qui a réalisé le bilan comme à celui qui utilise les résultats), notamment sur le choix du périmètre.
- ★ Tendance des notes : 10 votes pour la proposition « c », 2 votes pour la proposition « a », et 2 votes pour la proposition « a ».
- ⊙ Le résultat peut être différent en Vérification (note) et Validation (retour qualitatif permettant de tenir compte de la discussion sur les choix, les valeurs).
- ⊙ Plutôt que de choisir l'une de ces 3 possibilités, elles peuvent être cumulées (comme dans ACT où la performance, la cohérence et la tendance se retrouvent dans le résultat final : 20 A+).
- ⊙ Dans le cas où un Bilan serait à la fois vérifié (avec une note) et validé (avec une lettre), le résultat montrerait bien à quelle « évaluation » le bilan s'est soumis.
- ⊙ Une note peut être brutale. Peut-être est-il plus utile de donner un niveau d'assurance / degré de confiance attribué au bilan couplé à un avis qualitatif / une appréciation (qui englobe les aspects méthodologiques et l'analyse des hypothèses retenues) ?

- 3.C.4 - Proposer un système de cotation ou label à la suite d'audits de BE ? Type de *nudge* à mettre en parallèle de l'objectif recherché par la procédure de vérification/validation.
 - Exemple 1, 2, 3 étoiles
- ★ Tendance des notes : 3,4/6 : avis mitigé
- ⊙ Cette proposition est peut-être de trop : si le résultat est lisible, il peut faire à lui seul office de cotation. Quel lien faire avec la proposition 3.A.6 et 1.A (sur les 3 niveaux de Bilan Carbone®)

- 3.C.5 - La vérification/validation ne doit pas être punitive mais doit faire partie de la progression dans la démarche (en lien avec le résultat à définir dans la proposition 3.C.3). Pour autant, il est vrai qu'il existera une utilisation de ces résultats (vérifié/validé) dans une logique « concurrentielle » (exemple : sélection de fournisseurs, décision d'achats). Pour éviter les abus de communication (*greenwashing* ou *name and shame*), l'ABC tiendra un registre des bilans vérifiés / validés et construira un pool de vérificateur / validateurs accrédités.
Objectif : axé sur l'amélioration : fournir un retour critique positif sur la rigueur de l'ensemble de la méthodologie employée pour faire progresser et soulever les pistes de travail à approfondir éventuellement selon un avis extérieur.
- ★ Tendance des notes : 5,2/6 : avis très favorable
- ⊙ Autre objectif : pouvoir dire qu'un **résultat** (et non uniquement la personne ou l'outil) est bien un Bilan Carbone®.

Revue des propositions à l'issue des séances de travail du second semestre 2022

Le GT Evolution de la méthode s'inscrit dans une démarche de mise à jour de la méthode Bilan Carbone®, actuellement dans sa version 8. L'ABC, accompagnée de ses membres, poursuit ses réflexions pour engager un nombre toujours plus grand d'organisations vers la transition bas carbone. L'objectif du groupe de travail est de proposer des améliorations et des recommandations stratégiques pour l'évolution de la méthode Bilan Carbone® dans un contexte en pleine évolution.

Trois sous-groupes de travail ont été mobilisés de février 2022 à juin 2022 (**semestre 1**) afin de renforcer la *méthode générale (sous-groupe 1)*, introduire le *Bilan Carbone® d'un produit (sous-groupe 2)* et développer une procédure de *vérification du Bilan Carbone® (sous-groupe 3)*.

Dans la continuité, trois autres sous-groupes de travail ont été mobilisés de septembre 2022 à décembre 2022 (**semestre 2**) afin d'enrichir et de développer cette nouvelle méthode sur les sujets du *plan de transition (sous-groupe 4)*, de la *sensibilisation (sous-groupe 5)*, et du *territoire (sous-groupe 6)*.

Lors de la rédaction de la nouvelle méthode, une attention particulière sera apportée au format du contenu (ce sujet a été abordé de manière transversale dans les différents sous-groupes) afin de gagner en pédagogie et facilité d'accès. La nouvelle méthode impactera de même les formations et les outils : ces évolutions seront discutées au plus tôt à partir du printemps 2023.

Les membres du GT ont été invités à réagir sur ces propositions. Les réactions (note moyenne accordée par chaque votant, 1 étant un désaccord, 5 un total soutien) sont affichées dans cette synthèse, pour afficher la tendance de validation – ou d'invalidation – de ces propositions.

Durant les prochains mois, les travaux d'écriture de la méthode se feront sur la base des propositions les plus soutenues par le GT dans son ensemble. Concernant les propositions qui n'auront pas fait consensus, des points spécifiques de réflexion plus approfondie seront organisés et des propositions d'améliorations seront apportées afin de trouver un consensus.

Légende du document :

↔ La proposition est en étroit lien avec une autre proposition d'un des GT du semestre 1 ou du semestre 2. Les réflexions étant menées de manière à ne pas « opposer » les propositions entres-elles, les liens sont nombreux.

❓ La proposition soulève d'autres questions que la réflexion menée en GT n'a pas traité, qui seront donc approfondies ultérieurement.

★ La tendance des votes du GT, après restitution en janvier.

Rappel utile :

La proposition 1.A du GT Méthode Générale (semestre 1) est souvent citée dans les propositions ci-dessous. Elle est donc rappelée ici :

« 1.A – Définir 3 niveaux de profil (débutant, intermédiaire et avancé) pour différencier les niveaux de maturité des organisations et avoir une progression d'une étape à l'autre au fur et à mesure de l'itération de la démarche. Des critères permettront d'identifier chaque niveau pour aider l'organisation à se situer en fonction de ses compétences/objectifs (vision 2030/2040/2050). »

Par exemple :



Niveau 1 : Première démarche sur ces sujets, l'organisation débute



Niveau 2 : Conscience mais pas d'actions (ou pas structurante). Par exemple 2-3 Bilans avec plans de transition "léger" et pas à long terme



Niveau 3 : Maîtrise son plan de transition. Plan de transition "de qualité" ACT/SBTi

NB : la sémantique ou le caractère obligatoire de certains niveaux n'est pas tranché à ce jour.

4- Sous-groupe Plan de Transition

L'objectif est de renforcer cette étape pour qu'un **plan de transition de qualité soit l'aboutissement systématique de la démarche Bilan Carbone®** (à minima sur le périmètre d'une organisation).

Il faut pour cela que la méthode puisse alimenter la créativité ; évaluer le potentiel d'une action à contribuer à la transition ; intégrer les recommandations et schémas de réflexion issus des évolutions méthodologique (cf **guide méthodologique Plan de Transition ADEME**) ; soutenir un haut niveau d'ambition et des objectifs de réduction ambitieux ; faciliter l'enchaînement avec une démarche spécifique (ACT, SM-GES, SBT, etc.) ; et que la démarche itérative permette de suivre la mise en œuvre du plan de transition.

L'enjeu principal est toujours de renforcer le passage à l'action à différentes échelles à tout niveau de maturité.

Deux séances de travail ont eu lieu les 03 novembre et 01 décembre 2022.

Propositions :

4.A – Faciliter l'enchaînement et faire le pont avec les autres méthodes

De manière générales pour l'ensemble des propositions 4.A (4.A.1 à 4.A.7), il s'agit de sensibiliser. Relever le défi de clairement synthétiser et expliciter ces méthodes et leur utilité dans la démarche des organismes qui ont différents degrés de maturité.

- 4.A.1 – Positionner très clairement le Bilan Carbone® V9 dans le parcours de transition. Avoir quelque chose de clair et mécanique, non seulement sur les résultats (MAJ du tableau 3 en page 30 de la méthode Bilan Carbone® V8), mais aussi des éléments de communication en amont sur le choix de la méthode :
 - Dire ce qui va plus loin que l'ISO, le GHG et le BEGES V5, synthétiser ce qui est différent et les interactions possibles (suivre la méthode Bilan Carbone® et extraire les résultats au format GHG, travailler en significativité pour suivre les résultats de l'ISO).
 - Donner la part des autres méthodes « déjà requises/acquises » par un Bilan Carbone® et son plan de transition. A l'inverse synthétiser ce qui va venir « en plus » par l'utilisation d'autres méthodes (ACT, etc.), quels compléments, quelles autres finalités.
 - Préciser à quelles étapes, le Bilan Carbone® et son plan de transition vont être à nouveau sollicités (cycle)

↔ En lien avec le GT Sensibilisation

❓ Se pose la question primordiale du format pour ne pas complexifier la lecture ni avoir besoin de réédition si l'une des nombreuses méthodes évolue. Un schéma ou une infographie simplifie la lecture. Le format wiki facilite à l'inverse les mises à jour.

★ Tendances des notes : 4,2/5 : avis favorable.

- 4.A.2 – Guide Plan de Transition ADEME : Récupérer dans cette méthode la "philosophie" du guide, ET le mettre en Annexe. C'est le lien parfait entre le Bilan Carbone® et ACT.

★ Tendances des notes : 4,1/5 : avis favorable.

- 4.A.3 – Synthétiser le SM-GES dans la méthode en reprenant les directives de gestion de projet, du système de management. Reprendre le vocabulaire. Mais éclater ces recommandations

selon la conjoncture de l'organisation : Un système de management dans toute sa structuration sera peut-être trop complexe, par exemple pour une TPE. A l'inverse pour une grande entreprise, faire un plan de transition sans avoir le système de management qui va avec n'est pas cohérent.

① Un SM ne s'applique pas à toutes les tailles d'organisation : structurer en fonction de ce contexte : soit différencier des points obligatoires et des points optionnels, soit ventiler selon la « taille ».

★ Tendance des notes : 3,1/5 : avis mitigé, liée au défi que cela représente de rendre cette proposition appropriable pour une TPE/PME. Si on rajoute une variance selon l'indicateur « taille », l'arborescence se complique (il y a déjà 3 niveaux de maturité dans la méthode).

- 4.A.4 – ACT pas à pas : Expliquer (dans la méthode ou en annexe) les étapes du parcours de transition dans lesquelles ces deux méthodes (ACT et Bilan Carbone®) s'inscrivent. Pour sensibiliser les curieux, les volontaires, ou les plus matures (niveaux 2 et 3). Extraire et synthétiser les demandes de ACT-S qui sont couvertes par le Bilan Carbone®.

① Notamment avec la relève du niveau d'ambition sur le plan de transition Bilan Carbone®, il y a un risque de « doublon » avec une partie de la démarche ACT-S.

★ Tendance des notes : 4,3/5 : avis favorable.

- 4.A.5 – ACT Evaluation : Donner ces éléments de langage, de compréhension. Pour sensibiliser les curieux, les volontaires, ou les plus matures (niveaux 2 et 3). Donner les prérequis post-Bilan Carbone® pour se lancer dans ACT-A :

- Avoir un plan de transition avancé (exemple : niveau 3) et une stratégie bas-carbone
- Estimation de la maturité via un nombre d'année de pilotage du plan de transition

★ Tendance des notes : 4,3/5 : avis favorable.

- 4.A.6 – La VAT : Reprendre la philosophie de cette méthode qui intervient dans la construction d'une action, lorsqu'elle n'est pas quantifiable mais dont on veut néanmoins vérifier la pertinence (valorisation des actions de transition contribuant à l'atteinte de la neutralité carbone)

↔ En lien avec la proposition 4.E.1

★ Tendance des notes : 4,2/5 : avis favorable.

- 4.A.7 – Quanti GES : Recommander son utilisation & son utilité pour des actions complexes et/ou significatives

↔ En lien avec la proposition 4.E.1

① La méthode QuantiGES est en pleine restructuration en lien avec le développement de la méthode Empreinte Projet. Renforcement avec une approche multicritère et d'exigences inspirées des normes internationales sur les ACV. Il y aurait 5 niveaux de complexité. Lien à définir et à faire entre la méthode Bilan Carbone® V9 et la méthode « Empreinte Projet » de niveau 2 (analyse GES), sous-réserve de sa pertinence. Cette réflexion sera suivie de près.

★ Tendance des notes : 4,2/5 : avis favorable.

4.B – Sensibiliser au passage à l'action

- 4.B.1 – Intégrer dans la méthode un passage spécifique sur la sensibilisation au plan de transition. Introduire la partie post-bilan et les besoins pour enclencher la suite (logique de

passage à l'action). Clarifier le vocabulaire, notamment les attentes sur les termes compensation & neutralité.

⇔ Le GT Sensibilisation approfondit plus particulièrement cette question.

★ Tendance des notes : 4,4/5 : avis favorable.

4.B.2 – La méthode définit plusieurs niveaux de Bilan Carbone® (d'un premier Bilan ou « Bilan macro » à un Bilan avancé). En ce sens, la sensibilisation au plan de transition doit permettre de cerner les différentes attentes de ces niveaux. ⇔ Il s'agit d'une déclinaison de la proposition 1.A du GT Méthode Générale du S1. Cette proposition est structurante pour l'ensemble des autres propositions du GT Plan de Transition.

❓ La sémantique et les attentes de ces niveaux ne sont pas définies.

Plusieurs exemples de « niveaux » de plan de transition :

	Exemple 1	Exemple 2 - comme dans les formations <i>Lean Manufacturing</i> ou la Fresque du Climat	Exemple 3
Niveau 1	« Quelques actions issues des guides sectoriels »	Ceinture jaune	Bilan carbone® avec quantification GES, sans formalisation d'un plan d'action ou avec une formalisation sans indication sur la réduction GES associée
Niveau 2	Intermédiaire	Ceinture verte	Bilan carbone® avec quantification GES, avec formalisation d'un plan d'action et avec indication sur la réduction GES associée, à court, moyen et longs termes au moins jusqu'à 2030
Niveau 3	Livrable avancé avec un panachage d'actions significatives et cohérentes entre elles.	Ceinture bleue	Bilan carbone® avec quantification GES, avec formalisation d'un plan de transition et avec indication sur la réduction GES à court, moyen et longs termes au moins jusqu'à 2050, au regard référence 1.5° ou de neutralité carbone

★ Tendance des notes : 4,4/5 : avis favorable. Quelques points de vigilance identifiés, notamment de positionner le curseur de l'ambition de manière à éviter la redondance avec ACT-S (proposition 4.A.6).

4.C – Concernant la définition du cadre stratégique : sur la durée

- 4.C – Dans une logique de sensibilisation, donner des éléments *qualitatifs* permettant de dimensionner la charge interne pour la construction et l’animation d’un plan de transition (temps de réflexion, écriture, mise en œuvre, suivi, appropriation des actions, internalisation, gouvernance, montée en compétence et en maturité, etc.)
 - Ces éléments ne seront pas *quantitatifs* : les durées à engager diffèrent en fonction du niveau de complexité du plan de transition, et en fonction des parties prenantes. La méthode redirigera vers des ressources (exemple : Enquête Flash) pour avoir des estimations quantitatives.
 - ⇔ En lien avec la proposition 4.B.2, les différents livrables attendus permettront de clarifier la quantité de temps nécessaire. Modifier en ce sens le « modèle de cahier des charges » fournit en annexe de la méthode.
 - ⇔ En lien avec la proposition 4.I.2 et le GT Vérification du S1., la durée (même qualitative et subjective) et l’investissement « temps » consacré à construire le Plan de Transition, sera l’un des critères permettant, (pour les volontaires) de vérifier et valider leur bilan.
- ★ Tendances des notes : 3,8/5 : avis mitigé, car c’est un vrai défi de donner des éléments qui parleront à tous (ETP/PME/Grande structure).

4.D – Concernant la définition du cadre stratégique : sur les acteurs

- 4.D.1 – Augmenter le rôle du référent interne, et/ou de l’équipe GES à partir de la mise en action : aller plus loin que méthode V8 et mentionner explicitement qu’à l’inverse des phases de calcul ou de collecte (qui peuvent être externalisée ou déléguée), le plan de transition doit être forcément piloté en interne (avec un appui extérieur possible). Utiliser le vocabulaire du SM-GES. Il peut s’agir d’un pilote différent de la partie « bilan » si on veut augmenter le niveau hiérarchique sur la partie action.
 - ★ Tendances des notes : 4,4/5 : avis favorable.
- 4.D.2 – Faciliter le travail d’équipe : nommer les missions, les responsabilités, et les compétences qui interviennent dans la démarche. Elles seront à répartir entre les différentes personnes ressources. Rester flexible pour s’adapter aux usages et besoins réels et pratiques (différentes pour chaque organisation) : les compétences pourront être attribuées au sein d’une équipe GES, au sein de comités (technique, pilotage, exécutif, ...), ou bien à une personne multi-casquettes.
 - ★ Tendances des notes : 3,5/5 : avis mitigé. Il faut donner des exemples (même si on n’impose pas). C’est un réel défi de rendre cette sensibilisation utile aux multiples manières de s’organiser en pratique.
- 4.D.3 – Proposer un élargissement des contributeurs au PT en fonction du degré de maturité
 - de niveau 1 : interne ciblée
 - de niveau 2 : interne large
 - de niveau 3 : externe
 ⇔ En lien avec la proposition 4.B.2.
 - ★ Tendances des notes : 3,6/5 : avis mitigé. L’externe (fournisseurs) est peut-être du niveau 2

4.E – Concernant la construction du programme d’action : sélection des actions

- 4.E.1 – Le plan de transition précisera et classera explicitement les actions de transition selon des éléments de caractérisation. La sémantique sera à définir et/ou à reprendre parmi les exemples ci-dessous :
 - Bilan Carbone® V8 : Actions immédiates, prioritaires ou stratégiques :
 - Echelle de pertinence VAT : Actions de compensation, séquestration, hors de ma chaîne de valeur, dans ma chaîne de valeur, dans mon cœur d’activité
 - Piliers NZI : Actions sur le piler A (émissions induites), B (émissions évitées) ou C (séquestration).
 - Quanti GES : actions physiques, actions organisationnelles, actions règlementaires, actions comportementales.
- ★ Tendance des notes : 4,1/5 : avis favorable. Défi de bien articuler les définitions.

- 4.E.2 – Le plan de transition, doit permettre, dans une logique itérative, de repartir autant que possible des actions existantes. La méthode et le dispositif de suivi du plan de transition permettront de fournir des indicateurs sur lesquels s’appuyer pour repartir/consolider l’existant

⇔ En lien avec la proposition 4.H sur le dispositif de suivi.
- ★ Tendance des notes : 4,2/5 : avis favorable.

4.F – Concernant la construction du programme d’action : objectifs de décarbonation

- 4.F.1 – Le plan de transition comprendra un cap à atteindre via un objectif global de réduction de l’empreinte carbone. Citer le guide ADEME sur le plan de transition à ce sujet. Cette trajectoire s’inscrit dans un cadre temporel adapté (ni trop court, ni trop éloigné) et se basent sur des scénarios 1,5°C en cohérence avec les référentiels (SNBC, ACT, SBT, ...)

⇔ En lien avec la proposition 1.B du GT Méthode Générale

⇔ L’objectif portera sur les émissions totales et sur l’intensité carbone, en lien avec la proposition 4.F.2 ci-dessous.
- ★ Tendance des notes : 4,4/5 : avis favorable.

- 4.F.2 – La méthode fournira des ressources pour fournir des objectifs crédibles à certaines conjonctures spécifiques (activité spécifique « multi-secteurs », augmentation ou réduction d’activité, organisation qui œuvrent à la décarbonation, etc.). Pour le secteur d’activité, des conseils et des ressources seront fournies (exemple : trouver le secteur le plus pertinent d’un point de vue carbone, découper l’activité avec plusieurs objectifs sectoriels, etc.). Pour l’augmentation (ou réduction) d’activité, la méthode préconise :
 - 1) d’analyser les raisons de la croissance (raisons sociales, raisons de développement, rapatriement/relocalisation, rachat d’une entreprise, organisation récente, développement de produit différent, réorientation stratégique)
 - 2) d’analyser les effets de la croissance (réduction d’émissions chez les autres ?), ce qui est prévu, et ce qui peut être prévu

- 3) aboutir à un objectif de réduction : en valeur absolue, en valeur relative (avec plusieurs unités d'œuvre au choix (chiffre d'affaires, nombre de collaborateurs, volume de matière première achetée, nombre de produit fini, nombre de mètre carré, etc.)

⇔ En lien avec la proposition 4.A.4, ACT a notamment pour rôle de définir si une entreprise a sa place dans un monde bas carbone, et donc si son existence et donc sa croissance est pertinente. La méthode Bilan Carbone® n'ira pas jusque-là mais ACT sera bien introduit

⇔ En lien avec la proposition 4.A.6, en lien avec la VAT, les actions peuvent être qualifiées de compatibles (à défaut de l'activité).

★ Tendance des notes : 4,4/5 : avis favorable. Mise en œuvre peut-être sensible.

4.G – Concernant la mise en œuvre

- 4.G – Récupérer dans cette méthode la "philosophie" du guide ADEME. Notamment sur la communication : reprendre les propos du guide concernant l'élaboration d'un « kit » de communication sur les engagements du plan de transition, en lien avec l'état de l'art sur le sujet (ADEME, NZI, ...)

⇔ Le GT Sensibilisation approfondit plus particulièrement cette question.

★ Tendance des notes : 4,3/5 : avis favorable.

4.H – Concernant le suivi et le pilotage

- 4.H – La méthode indiquera qu'à l'issue de la (première) démarche Bilan Carbone® un dispositif (méthode/outil) de suivi doit être fourni. Il sera amendé ensuite à chaque nouveau Bilan, afin de permettre l'internalisation nécessaire pour le suivi des indicateurs, et donc, du plan de transition. Exemple de la réglementation PCAET qui exige « qu'un dispositif de suivi des actions PCAET » soit fourni. Ce pourra être un utilitaire fourni avec l'outil Bilan Carbone®. Le dispositif devra contenir chacune des actions du plan de transition, des objectifs pour chaque action (qualitatif ou quantitatif) et la liste des indicateurs associés :

- des indicateurs de mise en œuvre globaux (niveau d'avancement)
- des indicateurs de suivi (si action qualitative)
- des indicateurs de performance/de résultat (suivi quantitatif) par exemple via une « aide au recalcul » de GES.

⇔ En lien avec la proposition 1.C du GT Méthode Générale, ces « aides au recalcul » de certains GES pourra notamment fournir des éléments pour un « suivi basé sur la significativité »

⇔ En lien avec la proposition 4.I.2 sur la Vérification : Le dispositif de suivi n'est pas forcément suivi ensuite. En revanche, cela peut faire l'objet d'un audit (la réflexion 4.I.2 n'a pas tranché si la mise en œuvre et le suivi du Plan de Transition seront dans le périmètre d'une Vérification d'un Bilan Carbone®)

★ Tendance des notes : 4,5/5 : avis favorable.

4.1 – Concernant le respect de la méthode

- 4.1.1 – En lien avec l’obligation dans la méthode BEGES réglementaire de passer du « plan d’actions » au « plan de transition », la méthode insistera sur l'**obligation** de réaliser un plan de transition dans la démarche Bilan Carbone® en ventilant toutefois le niveau de livrable attendu en fonction du « niveau » du Bilan Carbone® visé (allant de « quelques actions issues des guides sectoriels » jusqu’à un livrable avancé avec un panachage d’actions significatives et cohérentes).
 ⇔ En lien avec la proposition 1.A du GT Méthode Générale et de sa déclinaison ici, dans la proposition 4.B.2.
 ★ Tendance des notes : 4,5/5 : avis favorable.

- 4.1.2 – La méthode définira des critères d’évaluation du Bilan Carbone® et donc du plan de transition. La vérification portera sur la **construction** du plan (type d’action, évaluation, méthodologie, investissement temps, etc.). Des encarts spécifiques seront ajoutés sur les applications spécifiques pour lesquelles la vérification du plan de transition n’aura pas lieu car non-adaptée (ou bien selon d’autres critères) : Bilan Carbone® amont (projections, choix stratégiques), ou pour comparer deux produits, etc.
 ⇔ En lien avec le GT Vérification et la mise en place d’une activité d’audit des Bilan Carbone®
 ? Se pose néanmoins la question de proposer dans la méthode, en plus de la vérification de la *construction* du plan de transition, une vérification de sa *mise en œuvre et de son suivi* :
 - Vérification de sa construction lors d’un Bilan Carbone® niveau 1 (premier bilan)
 - Vérification de sa construction et du suivi à partir des bilans suivants
 Ou bien de réserver ce rôle à un audit et une méthode ultérieure (par exemple lors de ACT-S).
 ★ Tendance des notes : 3,8/5 : avis mitigé. La proposition est encore à cadrer (quid de l’audit de la mise en œuvre et du suivi : est-ce que cela fait partie du périmètre de la Vérification du plan de transition). Il est précisé que la mise en œuvre d’une telle vérification est complexe.

5- Sous-groupe Sensibilisation

La vision du Bilan Carbone® ne doit pas être uniquement centrée sur le diagnostic et la comptabilité carbone des organisations. La méthode veut s'affirmer comme une **démarche** dans laquelle les phases de sensibilisation seront sensiblement renforcées.

Il faut pour cela redéfinir à ce que doit être une sensibilisation dans la démarche Bilan Carbone® : qui doit être visé, avec quels éléments et comment.

L'étape de sensibilisation dans la méthode V8 passe à une **étape de mobilisation** dans la méthode V9. La méthode devra adapter ces phases de mobilisation aux différents niveaux de maturité, aux secteurs & métiers, aux parties prenantes et aux étapes. De nombreuses évolutions de ressources, de contenus, d'outils, de formats ont lieu au sein des communautés climat, et il s'agira de permettre une intégration et une généralisation de ces bonnes pratiques.

L'enjeu principal est toujours de comprendre pour agir, de renforcer l'information, la mobilisation et de fédérer autour de la démarche pour garantir une meilleure intégration du plan d'actions. Lier les enjeux climat sur les terrains adjacents à l'organisation, par exemple le mode de vie des salariés).

Deux séances de travail ont eu lieu les 17 novembre et 16 décembre 2022.

Ce GT est allé assez loin dans le **contenu** des propositions, **notamment sur les propositions 5.A.1 et 5.B.3**. Tous les détails ne sont pas cités ici, **mais l'écriture de la méthode se fera sur cette base**.

Propositions :

5.A – Définition d'une sensibilisation Bilan Carbone®

- 5.A.1 – Utiliser la sémantique de la **Mobilisation**. Etoffer la méthode Bilan Carbone® V9 avec une définition plus ambitieuse de la sensibilisation à mettre en œuvre. Répondre aux questions : « qui on vise (les cibles), qu'est-ce qu'on vise (à quoi ça sert) et comment on le vise ». L'ensemble des réflexions Reprendre la philosophie des travaux du GT (séances et webconférence) : la sensibilisation devient la première étape de la **mobilisation**.
★ Tendances des notes : 4,2/5 : avis favorable.
- 5.A.2 – La méthode définit les attendus, c.a.d. les messages et les contenus. A l'inverse, la méthode se veut souple et ne définit pas de moyens de sensibilisation/animation/mobilisation (exemple : ingénierie pédagogique, etc.) qui reste à l'appréciation du pilote, ni d'outils ou formats spécifiques. Il reste possible de faire des recommandations d'outils/formats en dehors de la méthode, dans une tribune ou sur le site de l'ABC, pour donner quelques exemples inspirants.
★ Tendances des notes : 4,2/5 : avis favorable.

5.B – Définir et orienter l'adaptation de la mobilisation aux différents contextes

- 5.B.1 – La méthode propose une évaluation de la maturité et du niveau de connaissance en amont de la démarche (avant toute sensibilisation). Les réponses constitueront une aide à la préparation et à l'adaptation de la sensibilisation. Par exemple selon un arbre des décisions (questions sur le secteur, sur la maturité, etc.). Pour définir ce qui est attendu par la méthode pour telle étape et telle cible.

★ Tendance des notes : 3,9/5 : avis mitigé.

- 5.B.2 – Ventiler la méthode en indiquant l'adaptation de la sensibilisation/mobilisation :
 - Aux parties prenantes
 - Aux étapes (la mobilisation doit se faire en pointillé tout au long de la démarche)
 - Aux métiers & secteurs

De plus la sensibilisation/mobilisation propose une granularité selon le niveau de maturité.

↔ En lien avec la proposition 1.A du GT Méthode Générale qui définit des niveaux différents de Bilan Carbone®

★ Tendance des notes : 3,9/5 : avis mitigé.

- 5.B.3 – La méthode définit ce qui est de l'obligation (strict minimum) et de l'optionnel (qualitatif) pour chaque pilier de la proposition 5.B.2.
 - Pour le niveau 1 : la méthode définira des attentes minimales en termes de sensibilisation (de contenu, mais pas de format) sur certains piliers prioritaires : par exemple pour le choix des parties prenantes à cibler, l'équipe projet sera exigée (atelier), ainsi que leurs collaborateurs (vulgarisation des résultats), et la direction (enjeux pour l'entreprise), mais les clients et fournisseurs ne seront qu'optionnels (à ce niveau de maturité).
 - Pour les niveaux 2 et 3, la méthode constituera plutôt une boîte à outil et des recommandations. La méthode demandera des actions de mobilisation dans chacun des piliers de la 5.B.2, sans exiger « une action particulièrement » pour chaque pilier.

★ Tendance des notes : 3,9/5 : avis mitigé. Le redimensionnement de la mobilisation/sensibilisation dans la méthode : peut vite surcharger le budget d'une proposition commerciale d'accompagnement. La sensibilisation vient souvent « en dernier » dans les attentes clients (après le bilan et le Plan de Transition).

5.C – Produire des contenus et méthodes Bilan Carbone® de sensibilisation et mobilisation

L'ensemble des propositions 5.C.1, 5.C.2, et 5.C.3 ne concernent pas la méthode en elle-même. Il s'agit de proposition de contenu que l'ABC peut mettre à disposition en plus de la méthode (comme les outils)

- 5.C.1 – Dans la logique de rendre cette phase systématique et de massifier les bonnes pratiques, la méthode pourra joindre en annexe (ou en téléchargement depuis le compte adhérent) un « package » minimum de ressources de référence. Produire un contenu de vulgarisation des enjeux à présenter en sensibilisation à la démarche, au lancement. Mettre à disposition les messages à faire passer. Peut venir compléter le contenu de la formation.
 - ① Se pose la question primordiale du format pour que cette ressource reste à jour autant que possible. De plus, il ne doit pas être contraint, pour être utilisable par tous.
 - ① Se pose la question de sa production ou de sa co-production (partenaires associatifs, membres du GT, etc.)
 - ★ Tendance des notes : 4,5/5 : avis favorable.

- 5.C.2 – Créer un outil d'animation pour la restitution et l'appropriation des résultats d'un Bilan Carbone®. Utiliser un format ludique de restitution. Ici encore, il s'agit d'une ressource disponible mais non obligatoire.
 - ① Plusieurs pistes ont été évoquées et les réflexions sont menées en parallèle : Fresque des résultats Bilan Carbone®, Création d'un collectif qui regroupe les acteurs déjà existant ou futur sur les jeux climat, les émotions. Ou autres.
 - ★ Tendance des notes : 3,9/5 : avis mitigé : car le GT précise d'un côté que la restitution est concrète (activité de l'entreprise, contrainte nouvelle, etc.) et pas forcément adaptée à un format ludique. D'un autre côté, cela dépend complètement de la cible de cette restitution (équipe projet, direction, ou bien collaborateurs au sens large)

- 5.C.3 – Produire un petit guide de communication pour faire le lien entre sensibilisation & communication. Reprendre les principales "règles d'or" - comment communiquer, comment ne pas communiquer. A quoi sert un résultat Bilan Carbone® et à quoi ça ne sert pas.
 - ★ Tendance des notes : 4,4/5 : avis favorable.

5.D – Concernant le respect de la méthode

- 5.D – Le rapport de restitution du Bilan Carbone® devra inclure certains indicateurs sur la sensibilisation/mobilisation effectuée (exemple : date, type de personnes conviées, format), au même titre que certains attendus actuels comme les données sources, les FE, les incertitudes, le plan de transition, etc. Ne pas détailler le contenu de la sensibilisation/mobilisation effectuée.
 - ↔ En lien avec le GT Vérification d'un bilan, pour que ceux qui réaliseront une vérification du bilan puissent avoir des critères à valider/vérifier sur la sensibilisation
 - ★ Tendance des notes : 4/5 : avis favorable.

6- Sous-groupe Territoire

La vision du Bilan Carbone® est aujourd'hui très centrée sur les organisations. L'objectif de cette nouvelle méthode est de s'adapter aussi aux besoins et aux usages des Territoires.

Il faut pour cela réfléchir aux apports et aux déclinaisons possibles de la méthode générale pour les territoires, aux articulations de cette méthode avec l'existant, avec les différentes approches (inventaire et empreinte), avec les différents périmètres (Patrimoine & Compétences ou Territoire), avec la réglementation spécifique, etc.

Les réflexions des autres sous-groupes seront également structurantes pour le sous-groupe Territoire : comment intégrer les recommandations et schémas de réflexion issus des évolutions méthodologique, comment pousser le niveau d'ambition et les objectifs de réduction ; comment faciliter l'enchaînement avec une autre démarche spécifique, etc.

L'enjeu est aujourd'hui de pouvoir positionner le Bilan Carbone® dans le paysage des solutions comme un complément.

Deux séances de travail ont eu lieu les 10 novembre et 08 décembre 2022.

Propositions :

6.A - Articuler la méthode Bilan Carbone® Territoire avec les inventaires

- 6.A.1 – Clarifier dans la méthode les services rendus & les points de vigilance pour chacune des approches (approche cadastrale, approche empreinte, approche responsabilité). Elles sont toutes utiles et ne répondent pas aux mêmes besoins. Par exemple, pour l'approche empreinte :
 - Points de vigilance : incertitudes sur la manipulation des résultats (comparaison entre territoire, évolutions, ...)
 - Services rendus : chiffres et indicateurs pour le pilotage de certaines politiques publiques (en les liants aux compétences : PAT pour le poste Alimentation, GEMAPI et assainissement pour le poste eau, réindustrialisation pour le poste Industrie, etc.)

↔ En lien avec la proposition 6.C

- ★ Tendence des notes : 4,1/5 : avis favorable.

- 6.A.2 – Positionner le Bilan Carbone® Territoire comme un complément aux inventaires. C'est-à-dire que la méthode préconise de ne pas recalculer la partie cadastrale (données gratuites et disponibles par les observatoires) pour éviter d'aboutir à deux résultats différents. Le Bilan Carbone® Territoire servira à combler les trous dans la raquette sur ce qui n'est pas visible avec un inventaire classique.

Ecrire les directives méthodologiques pour « compléter » les inventaires :

- Comment faire une « extension scope 3 » par module thématique : Alimentation (production alimentaire à mettre au regard de la consommation alimentaire), Transport (distinguer flux de transit et flux entrant/sortant), Transport longue distance (tourisme, aéroport, ...), Déchets, Biens et services de consommation (↔ Via une enquête en lien avec la proposition 6.F.2), Construction, ...
- Les directives méthodologiques porteront, pour chaque module thématique, sur les bases de données à considérer, sur la manière privilégiée de collecter/ constituer des données d'activité, sur la gestion de la significativité, de l'incertitude, sur les orientations qui en découlent. Ces directives n'iront pas forcément jusqu'à cadrer définition des objectifs de réduction (par module thématique), sauf s'il y a un réel besoin (exemples : proposition 6.E, si les « objectifs cadres » sur le scope 3 sont manquants.

① La méthodologie devra traiter la gestion des secteurs qui se « recoupent » partiellement avec l'approche inventaire.

① L'utilisation de l'approche empreinte ou de l'approche responsabilité est à décider.

① La méthode devra également garantir la compatibilité avec l'approche sur la pollution atmosphérique (indispensable dans les PCAET)

① Elle pourra également proposer des méthodes pour internaliser un suivi de certaines émissions (par exemple des émissions énergétiques avec les open-data) pour du pilotage à l'année N.

↔ En lien avec la proposition 4.H sur les indicateurs de suivi, et la proposition 1.C du GT Méthode Générale sur des suivis intermédiaire basés sur la significativité.

★ Tendances des notes : 4,8/5 : avis très favorable et jugé utile.

- 6.A.3 – Piloter l'écriture de la méthode au sein de l'ABC, pour gagner en efficacité et pour une proposition méthodologique homogène avec la philosophie Bilan Carbone®.

① Evolution du portage : Cette proposition est à approfondir – il n'est pas sûr que l'ABC puisse écrire cette méthode seule, tant d'un point de vue expertise que ressource humaine. Dans ce cas, la question de la création d'un GT dédié (avec des adhérents ABC), et/ou d'un co-pilotage avec d'autres acteurs légitimes (RARE, ATMO France, CITEPA, ADEME) se reposera peut-être.

★ Tendances des notes : 4/5 : avis favorable.

6.B - Articuler la méthode Bilan Carbone® Territoire avec la réglementation PCAET

- 6.B.1 – Faciliter l’utilisation du Bilan Carbone® Territoire dans la réalisation d’un PCAET et de sa réglementation. Proposer des directives inspirées de la philosophie du Bilan Carbone® V9 à « insérer » facilement dans la démarche globale PCAET à chacune des étapes. Quelques exemples :
 - Sensibiliser sur l’approche empreinte
 - Modules thématiques pour réaliser des diagnostics « émissions indirectes » à ajouter à l’approche inventaire
 - Directives pour fixer des objectifs stratégiques sur les émissions indirectes et pour définir, piloter et suivre certaines actions sur l’approche empreinte
- ★ Tendance des notes : 4,4/5 : avis favorable.

- 6.B.2 – Pour faciliter « l’insertion » du Bilan Carbone® Territoire dans la réalisation d’un PCAET, il s’agit de différencier cette méthode de la méthode générale Bilan Carbone® Organisation, pour enlever certaines contraintes et garder en souplesse. Reprendre la philosophie du Bilan Carbone® mais pas sur l’intégralité des évolutions de la V9. La méthode Territoire « par module » sera surtout axée sur l’étape de diagnostic (et est différente d’un diagnostic d’organisation). De plus, les étapes de sensibilisation, plan de transition, etc. doivent rester plus souple que la méthode générale. Les niveaux de maturité du Bilan Carbone® (proposition 1.A du GT Méthode Générale) ne sont pas forcément adaptés.

❓ Ces évolutions peuvent (sans certitude) être structurante. Le calendrier de sortie pourrait différer de celui de la V9 organisation. Le nom « Bilan Carbone® » pourrait s’avérer non pertinent si on vise une méthode à tiroir, dans laquelle on pioche ce qui nous intéresse. Idem avec l’évolution possible du portage de la méthode en lien avec la proposition 6.A.3.
- ★ Tendance des notes : 4,3/5 : avis favorable. Attention à ne pas faire une énième méthode (« spin-off » du Bilan Carbone® Territoire) pour ne pas complexifier. C’est une méthode à tiroir, à module, dans lequel on pioche, soit pour intégrer dans son PCAET, soit pour une démarche autoportante. Tout l’enjeu va être de rendre ça souple, tout en garantissant le minimum du label « Bilan Carbone® V9.

- 6.B.3 – En lien avec les propositions 6.B.1 et 6.B.2, l’objectif de la méthode est de pouvoir alimenter facilement le PCAET. En revanche, la méthode Bilan Carbone® Territoire devra également permettre une démarche intégrale et autoportante (hors PCAET) pour permettre aux territoires non soumis au PCAET (< 20 000 habitants ou hors EPCI) de se saisir de la méthode. Les territoires peuvent être volontaires, soit pour compléter les données inventaires qui sont disponibles pour toutes les échelles de territoire, soit en anticipation possible d’un élargissement de la réglementation sous le seuil des 20 000 habitants.
- ★ Tendance des notes : 4,3/5 : avis favorable.

6.C – Articuler les périmètres Territoire et périmètres Patrimoine & Compétences

- 6.C – Le lien entre ces deux périmètres doit être de l'ordre de la sensibilisation et non pas méthodologique. Expliquer le lien entre les compétences et l'influence/les effets que ces compétences peuvent avoir sur les émissions du territoire. Rappeler les leviers possibles pour guider l'analyse, pour responsabiliser la collectivité (lien entre politique publique et compétences). Mais sans chiffrer quantitativement le pont entre ces 2 périmètres, car dans le bilan Patrimoine & Compétences (via les émissions indirectes des collectivités), on peut déjà prendre en compte beaucoup de ces influences, et inclure ce sur quoi elles peuvent agir. De plus, la quantification aurait été problématique car il n'y a pas pour chaque secteur une compétence de la collectivité pour jouer dessus.
- ★ Tendances des notes : 4,4/5 : avis favorable.

6.D - Définir comment la méthode impactera la communauté, la formation et les outils

- 6.D.1 – Sur l'accès à la méthode, en lien avec les évolutions mentionnées précédemment (nom, portage), l'idée serait de proposer la méthode librement et gratuitement
- ★ Tendances des notes : 4,6/5 : avis favorable.
- 6.D.2 – Sur les formations, répondre aux besoins d'animations, de ressources, et relancer le sujet de la formation sur l'empreinte territoire. Créer un cycle de formation et animer un pool de formateurs avec les acteurs concernés. Former les techniciens à « l'usage de la méthode » et les élus « à l'usage des résultats ».
- ⊕ Catalogue de l'ADEME ? Catalogue des observatoires ? Quelle réutilisation de la formation Bilan Carbone® Territoire « stoppée ».
- ★ Tendances des notes : 4,5/5 : avis favorable.
- 6.D.3 – Sur les outils : création d'un outil tableur simplifié. La posture sera plutôt celle d'utilité publique et de se positionner en tant que garant méthodologique
 - Mettre en place un référentiel et un système d'homologation d'outils conformes à la méthode (exemple du référentiel existant pour les solutions « organisations »)
 - Citer différents outils qui peuvent (ou pourront) à l'avenir répondre au besoin tel que défini par la méthode (nouveaux outils, dialogue avec GESI, ESPASS, etc.)
 - ⊕ La création d'un outil Excel simplifié vise à répondre au besoin des collectivités (tableur stable dans le temps et non propriétaire). Cette proposition est à mettre au regard des possibilités, en lien avec la réflexion sur le portage (proposition 6.A.3).
 - ★ Tendances des notes : 4,1/5 : avis favorable.

6.E - Comment favoriser et évaluer le niveau d'ambition du plan de transition ?

- 6.E – Dans le cas où la SNBC, les SRADDET ne fixent des objectifs que sur les émissions directes (cadastrales), pour les territoires : La méthode Bilan Carbone® Territoire reprendra les résultats du GT ADEME « territorialisation des objectifs de référence à l'échelle infrarégionale » pour définir des trajectoires bas-carbone régionalisées.
 - ① Le GT n'étant pas terminé, dans l'optique où les travaux ADEME aboutiraient à une territorialisation des objectifs sur les émissions directes « cadastrale » uniquement, proposer des directives méthodologiques pour appuyer les territoires souhaitant définir des trajectoires complémentaires sur les émissions indirectes.
 - ★ Tendances des notes : 4/5 : avis favorable.

6.F - Mettre en valeur le Bilan Carbone® dans le paysage des solutions

- 6.F.1 – Positionner très clairement les modules thématiques du Bilan Carbone® Territoire comme la continuité des inventaires actuels. Son utilisation fait donc partie intégrante de la démarche PCAET : mêmes acteurs, mêmes étapes. Donc il s'articule au sein du PCAET au même titre que les méthodes/outils sectoriels ou par étape (voir travaux du GT MAP 2050)
 - ★ Tendances des notes : 4,6/5 : avis favorable.
- 6.F.2 – Eclairer les utilisateurs entre les interactions & différences du package de solutions pour les territoires, notamment l'approche en réflexion « bottom-up » d'estimation Nos GESTes Empreinte (CITEPA-ABC, avec le soutien de l'ADEME) de l'empreinte des habitants par territoire (méthode déclarative consolidée).
 - ① Cette méthode étant en développement, plusieurs pistes sont évoquées : réaliser des enquêtes territoriales dans une logique de sensibilisation (et garder le Bilan Carbone® Territoire comme Diagnostic), ou bien utiliser les résultats de ces enquêtes pour certaines données dans le Bilan Carbone® (par exemple pour le poste Consommation).
 - ★ Tendances des notes : 4,6/5 : avis favorable.

Conclusion et remerciements

L'ABC remercie particulièrement l'ensemble des participants du S1 et du S2, pour leurs regards avisés, leurs échanges et leurs retours d'expérience, sans qui l'innovation et l'avancée en matière de Bilan Carbone® ne serait possible.

Inscrits au GT du semestre 1 :

- Romain BORT (CITEPA)
- Peggy MUNICH (MUNICH AUDIT EXPERTISE ET CONSEIL)
- Mathieu BERTRAND (ECO2 INITIATIVE)
- Florian DUFFROY (EAU DE PARIS)
- Jean-François FILLAUT (Cabinet ESPERE)
- Charles Adrien LOUIS (BL Evolution)
- Joseph-Simon SMITZ (GREMI asbl)
- Michel HIRAUX (Ellipse - ISE)
- Valéry HERGOTT (Riposte Verte)
- Fanny Pénet (APCC)
- Adrien PESEUX (Climat Mundi)
- Vincent Mariel (Carbone Consulting)
- Alexandre Torbay (KEEWE)
- Thibaut BRAC DE LA PERRIERE (EDF)
- Frédéric BRUYERE (CINOV)
- Sandrine Cormier (Pôle emploi)
- Bénédicte SERRADEIL (PeRSEides Conseil)
- Gilles GRANDVAL (Mosaique Environnement)
- Bertrand Favier (Oresys)
- Pierre Gliganic (Posti'innov et Impact-2050.org)
- Edouard BLIN (Climateseed)
- Paul DRUESNE (Steps)
- Lucien Schiltz (Seed)
- Nathalie JOSSET (Cabinet AUDIT EXPERTISE VS CONSULTING)
- Xavier BOESPFLUG (CIMES - EAF)
- Danielle DARIUS (Greenbirdie)
- Yannick Desmarest (Objectif Zéro Carbone Consulting)
- Ahmed BENSAFI (PLANET DECARB)
- Ferréol Juster (Greenly)
- Gabriel FEUILLET-PALMA (Step One to transition)
- Bérenger COLLOTTE (Monde Nouveau)
- Guillaume COLIN (SAMI)
- Stéphane Petitot (Alternative Carbone)
- Elliott RABIN (I CARE)
- Pierre MINIER (O2M)
- Lucie MARCHANDEAU (Diatomées)
- Christine CHAMPAGNE (Certification et performance)
- Maxime Derrien (Alterea)
- François Danic (Evea Conseil)
- Pierre Le Hoangan (Evea Conseil)
- Laurent Barbezieux (Aktio)
- Olivier Pons y Moll (Welya)
- Frédéric Boubila (Take Air)

Inscrits au GT du semestre 2 :

- Romain BORT (Citepa)
- Bertrand Favier (Oresys)
- Maxime DERRIEN (ALTEREA)
- Danielle DARIUS (Greenbirdie)
- Guillaume Colin (Sami)
- Valéry HERGOTT (Riposte Verte)
- Jean-François FILLAUT (Cabinet ESPERE)
- Bérenger COLLOTTE (MONDE NOUVEAU)
- Pierre Gliganic (Posti'innov)
- Michel HIRAUX (Ellipse - ISE)
- Gabriel FEUILLET-PALMA (Step one to transition)
- Pierre Minier (O2M Conseil)
- Nathalie JOSSET (Cabinet AUDIT EXPERTISE VS CONSULTING)
- Christine CHAMPAGNE (certification et performance)
- Juliette GUILBERT (EFYB)
- Thomas Batori (EFYB)
- Elliott RABIN (I Care)
- Tony Jugan (I Care)
- PEGGY MUNICH (ADAGE CONSEIL)
- Olivier PONS Y MOLL (Welya)
- Adrien PESEUX (Climat Mundi)
- Titouan Kernéis (Take[air])
- Sandrine MARTIN (Take[air])
- Thibault FANINGER (Aktio)
- Clément Rolland (Aktio)
- Frédéric BRUYERE (Fédération CINOV)
- Vincent MARIEL (Carbone Consulting)
- Mathieu Bertrand (ECO2 Initiative)
- Gilles GRANDVAL (Mosaique Environnement / APCC)
- Florian DUFFROY (Eau de Paris)
- Edoardo GREGOTTI (ClimateSedd)
- Pablo CASTRO (ClimateSeed)
- Charles Adrien LOUIS (BL Evolution)
- Manceau Jean-Luc (APCC - Climat Mundi)
- LOMMERE Pierre (Ville de Lille)
- Idriss Kathrada (Inoal)